

CONSEIL GENERAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2006

Présidence de M. Michel MERCIER

MUSÉE SCIENCES ET SOCIÉTÉS - MUSÉE DES CONFLUENCES.
(Sciences et sociétés - Muséum)

M. PIGNARD, rapporteur : Monsieur le Président, chers Collègues, vous avez souhaité, à quelques semaines de la pause de la première pierre du musée des Confluences, dont il a été beaucoup question dans cette assemblée depuis six ans maintenant, qu'il y ait un moment de débat, un moment où l'on puisse jeter un regard rapide sur ce qui a été fait et envisager l'avenir, en quelque sorte une synthèse.

J'organiserai mon propos autour du thème du musée des Confluences : d'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?

D'où venons-nous ? Je crois qu'il est bon de rappeler, contrairement à ce que l'on peut lire ici et là, que le Département ne s'est pas découvert une vocation culturelle avec ce projet de musée ; que ce Département a une histoire en matière de culture, et que l'histoire du Département du Rhône, parce qu'il a en son sein une capitale à vocation européenne, n'a pas le destin de la Lozère ou du Cantal.

Le 26 janvier 1991, par convention, un accord intervenait entre notre Département et la Ville de Lyon, qui lui confiait la gestion de trois entités symboliques, emblématiques : le musée de la civilisation gallo-romaine, les théâtres antiques, et enfin le musée Guimet. Cette décision, voulue par le Président et par le Maire de Lyon, a été à l'époque validée. Cela signifiait d'emblée que, même si les premières lois de décentralisation avaient été votées, le Département faisait le choix volontaire d'assumer sa part en matière de culture.

Je rappellerai ensuite comment, sur la question du musée Guimet, les choses ont évolué. Et si je me permets de le rappeler, c'est que -vous

n'en voudrez pas à l'historien que je suis de ne pas être tout à fait d'accord avec la chronologie que j'ai lue ce matin, dans un journal au demeurant fort estimable- ce n'est pas en 2001 que nous avons pris la décision de faire le musée des Confluences, c'est dès 1995 que la question du musée Guimet s'est posée. Tout simplement parce que si rien n'avait été fait au musée Guimet, ce musée était fermé, et qu'à l'époque, si on s'était contentés de quelques travaux de sécurité, on en avait déjà en 1994 pour 150 MF.

Nous avons donc décidé de créer un comité de réflexion ouvert très largement aux milieux scientifique et culturel de cette agglomération. Cela a été le point de départ de ce comité où ont travaillé beaucoup d'experts. Je voudrais citer quatre noms, car ils sont à l'origine de ce projet et il faut leur rendre hommage : le Président du pôle universitaire de l'époque : M. Fontaine ; M. François Juillet ; M. Gérard Geoffray, le Président du CESR qui représentait les milieux économiques ; et M. Bernard Bigot, à l'époque Directeur de l'École normale supérieure et aujourd'hui commissaire à l'énergie atomique.

Ce comité a travaillé sur le concept du musée Guimet. Et dans le même temps, le Maire de Lyon, M. Raymond Barre, souhaitait que soit réalisé dans cette ville un grand musée des sciences et des technologies. Et il y avait aussi un comité de pilotage qui travaillait dans ce sens et les mêmes experts se trouvaient dans le nôtre et dans celui de la Ville de Lyon.

Si vraiment il y a un acte fondateur du musée des Confluences, ce n'est pas 2001, c'est 1998, lorsqu'on a décidé de fusionner les deux projets. Nous à Guimet, avec les collections que nous avons, nous avons la mission d'entretenir les racines. Avec le projet de musée des sciences et technologies, on avait l'ambition de s'occuper des jeunes pousses, des pousses vertes. On s'est dit tout simplement qu'un arbre était fait à la fois de racines et de pousses vertes, et que plus les racines étaient profondes, plus les pousses étaient en meilleur état. Et nous avons décidé de faire un seul musée original, qui serait à la fois un musée de conservation pour l'ensemble des collections que nous avons, un musée de

réflexion sur la science, sur la technique, sa confrontation avec la société, et un musée qui réponde à tous les types de publics.

Voilà quelle a été l'origine de ce musée. Voilà pourquoi l'Assemblée départementale a adopté en juillet 2000, à Rillieux-la-Pape, lors d'une assemblée décentralisée, le principe même de la création de ce musée des Confluences, et comment depuis six ans, de réunion en réunion, de délibération en délibération, nous arrivons aujourd'hui à la finalisation de ce dossier et au début de son exécution.

Il était utile de rappeler « d'où venons-nous ».

Qui sommes-nous ? Des élus, à qui la décentralisation a effectivement confié depuis vingt ans des compétences nouvelles et lourdes : les collèges, des voiries départementales et maintenant nationales, mais aussi et surtout des personnes âgées, la protection de l'enfance, les handicapés, les RMIstes. Au point que notre budget social, pris dans tous les sens du terme, représente bientôt 70 % du total. 70 % à mettre en comparaison avec les 2,80 % du budget de la culture. Il faut, je crois, de temps en temps le rappeler.

D'aucun parle de compétence obligatoire, je préfère le terme de compétence légale. Car notre seule compétence obligatoire, c'est l'humain. C'est l'homme brisé dès son plus jeune âge quand il est enfant à protéger, c'est l'homme brisé dans sa chair quand il est handicapé, c'est l'homme brisé dans sa dignité quand il est exclu du travail ou de la société. C'est l'homme brisé par le grand âge ou la maladie qui l'ont humilié.

Notre compétence obligatoire, c'est l'humain, c'est l'homme, mais l'homme fut-il jeune ou handicapé, collégien ou chômeur, peut être aussi un homme désarçonné ; désarçonné par l'effrayante vitesse des progrès techniques, technologiques de notre société. Un homme que ce progrès rend spectateur de son destin, parce qu'il a le sentiment de ne plus pouvoir le maîtriser.

Qui sommes-nous, sinon des élus qui ont l'ardente obligation de réduire la fracture sociale ? Et nous le faisons par les prestations que nous finançons. Mais qui ont aussi pour vocation de réduire la fracture

sociétale, la fracture intellectuelle, la fracture culturelle car l'homme ne vit pas seulement de pain.

C'est ceci l'ambition fondamentale du musée des Confluences. C'est pour cela que nous avons voulu le faire. Et je me permettrai simplement de rappeler les quelques termes qui avaient valu votre adhésion voici six ans, une fois encore ce que nous voulons faire aux Confluences, ce n'est pas un énième musée de sciences et de techniques, mais un musée qui permette à la société de s'interroger, d'être confrontée aux sciences et aux techniques, qui permette à l'homme de pouvoir apprivoiser cette science et cette technique comme le *Petit prince* apprivoisait le renard.

Voilà qui « sommes-nous ».

Maintenant, que faisons-nous ? Oui, nous avons décidé de faire un musée. Ce musée a un sens, je viens d'en dire les grandes lignes. Il a une image, il a un coût.

Ce musée d'abord a un sens. Ce concept original de fusion entre deux projets envisagés dans cette agglomération, a été affiné depuis six ans. Grâce à Michel Côté, que nous avons recruté du Québec d'où il est arrivé en 1999, nous avons affiné ce concept autour de trois grandes expositions permanentes, que d'ailleurs on appelle expositions de synthèse, beaucoup plus que permanentes, qui sont précisément les trois thèmes que j'employais dans mon préambule : d'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?

Et autour de ces trois grandes expositions qui permettront d'être alimentées aussi par ces impressionnantes collections que nous avons et qui n'étaient pas vues du grand public, s'organiseront d'autres expositions dites de déclinaison et des espaces de découverte. Je crois que nous les avons suffisamment évoquées ici et là pour ne pas y revenir longuement. Mais nous aurons aussi dans ce musée, qui porte d'ailleurs très mal ce nom de musée, des espaces de rencontre, de dialogue, à travers des auditoriums, des salles de réunion, qui permettront tout à la fois d'avoir des colloques, d'avoir des rendez-vous culturels, en lien avec les expositions présentées.

Bref, ce projet est d'abord et avant tout un projet de synthèse, un projet de confluence, confluence des sciences « dures », des sciences « molles », confluences des colloques et du spectacle, confluence de tout ce qui fait aussi nos spécificités.

Bien sûr, ce musée a aussi une image. Nous vous rappelons que si la décision de faire le musée a été prise ici, plus exactement à Rillieux-la-Pape, en juillet 2000, c'est en février 2001 qu'un jury international s'est réuni pour choisir le concepteur et l'architecte. Bien sûr, le choix de tout jury peut être contesté. Il n'empêche qu'il a été retenu à l'époque le cabinet Coop Himmelb(l)au de Vienne en Autriche, d'ailleurs depuis retenu par d'autres grandes institutions, comme la banque européenne.

Ce parti architectural, comme tout parti architectural peut être parfaitement apprécié ou critiqué. Nous souhaiterions, et nous l'avions dit dès juillet 2000, qu'il y ait un geste fort, dont l'audace soit à l'image de l'audace du projet culturel.

Bien sûr, ce musée a un coût. Il serait ridicule de ne pas l'évoquer ici. D'autant plus que tous les articles actuels tournent autour de ce coût, comme si seul le coût pouvait intéresser les concitoyens de cette ville et de ce département.

C'est vrai, le coût sera de 150 M€. Le Président ici même s'est engagé à ce que le coût de l'investissement soit assuré par des recettes autres que celles du contribuable. Vous avez dans votre dossier le rappel du plan de financement. Je dirai simplement pour mémoire que les excédents de mutation représentent 48 M€. Que les ventes de biens immobiliers que nous possédons tournent autour de 18 M€, dont pratiquement trois sont déjà réalisées. Que les ventes de nos participations, de nos actions à la CNR, ont rapporté pour l'essentiel : 63 M€, auxquels il faut ajouter les pratiquement 5 M€ de vente de participations dans nos sociétés d'autoroutes. Que bien sûr les intérêts d'emprunt peuvent être estimés à 10,2 M€, et que la participation de la Région sera de l'ordre de 10 M€.

Le financement des 150 M€ a été assuré. 150 M€, c'est 1/10^{ème} d'un budget annuel du Département, 1/10^{ème} pour un investissement qui lui, s'étale sur plusieurs années.

Quant au coût de fonctionnement : ce coût de fonctionnement peut être effectivement estimé de l'ordre de 15 M€, puisque le ratio habituel est de prendre 10 % du coût d'investissement. Ce ne sont pas 15 M€ à trouver. Je rappellerai simplement que sur ces 15 M€, il faut déjà enlever 6,5 M€ qui sont ceux du fonctionnement actuel du musée Guimet, il faut en retrancher les 2,8 M€ de recettes que nous espérons à la fois de la billetterie - nous pouvons compter, pour un équipement de ce type sur 400 000 visiteurs par an-, mais aussi sur les ressources des locations d'espaces, sur les ressources du mécénat.

Il resterait donc 5,7 M€ pour combler le différentiel, qu'effectivement nous envisageons de trouver par un redéploiement de certaines activités culturelles. Pour preuve simplement, l'abandon du pôle muséographique de Lacroix-Laval, qui n'avait jamais trouvé son rythme, au profit d'autres activités dans ce parc départemental, d'efforts de rationalisation du pôle archéologique, et puis d'autres redéploiements dans le domaine de l'action culturelle.

Mais je ne voudrais pas employer la langue de bois, et dire que si au pire, il y avait 5 M€ de plus qu'aujourd'hui pour le budget de la culture, cela ferait passer ce budget de 45 à 50 M€, c'est-à-dire de 2,8 % à 3,1 %. Si on estime que la culture n'a aucune vocation sociale, alors oui, c'est scandaleux. Si on estime que la culture participe au développement de l'homme, au même titre que les prestations que nous pouvons affecter en raison de ces compétences légales, alors je crois qu'il faut ramener cette chose-là à l'aune de cette comparaison.

Puis, vous le savez aussi, on a beaucoup parlé de délégation de service public. Là-dessus il faut être très clair. Il n'a jamais été question un instant dans notre esprit de déléguer tout ce qui relève à la fois de la création, du culturel, de la médiation, ce serait même nier, puisque nous voulons un musée pour nos publics, en lien avec nos publics. Qu'en revanche nous puissions mieux rationaliser les activités telles que la restauration,

les boutiques, le gardiennage, cela ne me paraît pas non plus relever du scandale.

Et je rappellerai qu'une association s'est créée, chargée aussi de recueillir des fonds pour financer cette action culturelle. Nous en attendons 5 M€ sur trois ans. Je cite ceci car il est important de rappeler que les milieux économiques de cette ville ont toujours défendu le concept de musée des Confluences, et que dans les comités de pilotage, les milieux économiques étaient très présents.

Le rapport vous indiquera aussi les dispositions prévues concernant les dessertes de ce musée, qu'elles soient par tramway, qu'elles soient par bus, qu'elles soient par vélo, qu'elles soient par véhicules particuliers, pour lesquels nous avons prévu plusieurs types de parking, à la fois sur place, à la fois sur la boucherie André, et aussi en liaison avec l'Hôtel de la Communauté de la Région qui sera voisin de ce musée. Mais sur tous ces points-là, nous serons prêts, Monsieur le Président, et moi-même, à répondre aux questions qui seront posées.

Pour en terminer, après avoir lu tout ce qui est écrit sur le musée des Confluences, après avoir entendu tout ce qui a été dit, je dirai finalement qu'il y a trois débats possibles, dont deux sont légitimes et dont l'un est tronqué.

Les deux débats légitimes, c'est ce que j'ai évoqué car je pense que le projet culturel ne fait pas débat, lui.

Débat légitime sur l'architecture, et ce débat-là ne sera jamais tranché. Car depuis que l'homme fait des bâtiments publics, il y a toujours des débats sur l'architecture. Il y a eu des débats en d'autres lieux sur la tour Eiffel ou sur le centre Pompidou. Il y a eu des débats à Lyon sur Fourvière ou sur la Cité internationale. Il y a des débats sur le musée des Confluences.

En ce qui me concerne, membre du jury, j'assume parfaitement le choix qui a été fait. La presse parle souvent des préventions de M. Franceschini, j'aimerais aussi qu'elle parle du plaidoyer enthousiaste qu'avait fait de ce projet, l'Architecte en chef des monuments

historiques, M. Reppelin. Je dirais tout simplement qu'en l'occurrence, je préférerais avoir tort avec M. Reppelin, que raison avec M. Franceschini. C'est le premier débat.

Puis il y a un second débat, qui porte sur le coût. Ce débat, nous l'avons évoqué. Je crois qu'il n'est pas possible de parler de sommes sans les mettre en comparaison avec les sommes que le Département dépense. Et je prendrai un seul exemple : 150 M€ de financement d'investissements sur plusieurs années, c'est moins que certaines lignes de nos budgets sociaux, que nous avons l'honneur et le devoir d'assumer, et que la culture aussi peut être un devoir et un honneur à assumer.

Voilà quels sont les vrais débats qui portent sur l'architecture et qui portent sur le coût.

Mais, et j'en terminerai par là, chers Collègues, il y a me semble-t-il dans tout ce qui a été dit et écrit sur le musée des Confluences, un débat tronqué qui se nourrit de non-dits. Je le rappelais en préambule : par la convention de 1991, la Ville de Lyon nous a confié la gestion de lieux emblématiques. Quinze ans plus tard, la Ville de Lyon serait en droit de nous dire comme le maître de l'évangile : « Qu'as-tu fait des talents que je t'ai confiés ? » Ces talents, nous aurions pu les enterrer, comme l'intendant infidèle. Notre choix a été de les faire fructifier. Non pas pour notre gloire, ni pour celle de la Ville de Lyon et du Département, mais tout simplement pour servir nos concitoyens.

Nous aurions pu au musée de la civilisation gallo-romaine nous contenter d'un service minimum. Tout au contraire, nous avons donné depuis quinze ans à son conservateur Jacques Lasfargue, et à ses équipes successives, les moyens nécessaires pour qu'ils puissent offrir au public de prestigieuses expositions, dont certaines ont été exportées jusqu'en Amérique, à Montréal, et dont la dernière, celle que nous avons inaugurée hier, consacrée à la religion des Gaulois, n'est pas, loin s'en faut, la moins intéressante.

Nous avons inventé pour les théâtres antiques, le concept original des Nuits de Fourvière, qui suscite parfois la haine et la jalousie dans certains cercles d'initiés, mais que le public, lui, a plébiscité. Nous aurions

pu nous contenter d'accueillir ici des reprises des grandes institutions lyonnaises ou d'ailleurs, nous avons fait le choix de la création. Et nous avons créé depuis quinze ans, nous avons créé avec Lucet, nous avons créé avec Béjart, avec Ronconi, avec Lavelli, avec Philip Glass, avec Bartabas, et jusque cette année avec ce merveilleux Raskine, dont le *Périclès* a réuni pour une fois unanimement le public et la critique.

Au musée Guimet enfin, dernier lieu emblématique, dernier talent qui nous a été confié, nous aurions pu nous contenter de laisser dormir dans les sous-sols 90 % des collections que le public n'aurait jamais découvertes. Nous aurions pu nous contenter de rafistoler le toit et l'installation électrique. Nous avons fait au contraire le choix ambitieux des Confluences.

Mais, chers Collègues, c'est bien là que le bât blesse, parce qu'en agissant ainsi, nous sommes sortis du politiquement correct. Car enfin, il suffit de l'entendre et de le lire, tout le monde sait bien que le Département est une institution dépassée, vieille de 216 ans, et qu'à ce titre elle devrait se contenter de recevoir une ADPA fixée par un GIR avancé.

Tout le monde sait bien que la prospective, que la conceptualisation, que l'émergence, pour tout dire que l'intelligence et l'ambition, relèvent éminemment de l'Europe, de l'État, de la Région, de la Ville, et qu'elles ne sauraient nous concerner que par effraction.

Tout le monde voudrait qu'en matière de culture, l'action du Département se limitât à soulager la part qu'attribuent aux grandes institutions lyonnaises les autres collectivités, que l'on aurait certes besoin de nous quand il s'agit de financer le Conservatoire ou l'Opéra, la Maison de la danse ou le TNP, qu'on aurait besoin de nous comme d'une variable d'ajustement, qu'on aurait parfaitement le devoir de dépenser mais qu'on nous dénie le droit de penser.

Tout le monde aimerait bien que l'action culturelle du Département se bornât à la restauration des orgues et des croix de mission, des lavoirs ruraux, des bannières de procession.

Tout le monde sait bien que les conseillers généraux, élus au suffrage universel certes mais dans le cadre d'un canton, sont au pire des « cantonniers » et au mieux des « arrondissementiers ». Que leur destin est d'avoir les mains « dans la bourse ou dans le cambouis » et qu'il est politiquement incorrect qu'ils lèvent quelquefois les yeux vers les étoiles.

Un cantonnier qui pense, n'est-ce pas, c'est comme le chantait Gréco sur un texte de Raymond Queneau : « une fourmi de 18 mètres avec un chapeau sur la tête, ça n'existe pas, ça n'existe pas ». Un arrondissementier qui voit plus loin que les limites de son arrondissement ou de son canton, c'est comme la fourmi de Queneau : « ça n'existe pas, ça n'existe pas ». Un Département qui se met à inventer, qui se met à créer, qui se met à innover, qui se met à déranger, cela ne devrait pas exister. Monsieur le Président, je vous demande de nous demander tout à l'heure : pourquoi pas ?

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Merci, mon cher Collègue, pour cet exposé qui est un ardent et lumineux plaidoyer pour la fonction culturelle du Département.

Je vais maintenant ouvrir le débat sur ce rapport.

M. MEYER : Monsieur le Président, mes chers Collègues, nous sommes heureux d'avoir ce débat convenu ensemble, et nous demandons un scrutin public afin que chacun puisse préciser sa position.

Le musée des Confluences doit être replacé dans son contexte, ce que vient de faire M. Pignard, à savoir le projet d'aménagement initié par Raymond Barre, Maire de Lyon et Président de la Communauté urbaine.

Ce projet très ambitieux, offrait une belle vision de l'avenir, que l'on ne retrouve malheureusement pas chez son successeur, car il ne s'appuie pas de façon concomitante sur divers équipements lourds, tels que la réalisation du tronçon ouest du périphérique, avec son franchissement du Rhône, afin de le raccorder au boulevard Laurent Bonnevey.

La philosophie du projet telle qu'indiquée dans la délibération, rencontre notre total assentiment.

Conformément à la volonté de la collectivité et aux ambitions de ses concepteurs, le musée des Confluences sera un nouvel espace dédié à la culture scientifique et aux enjeux contemporains, mais aussi un point de rencontre et d'échange. En ce sens, il se propose de relier la science et les sociétés et d'accompagner le milieu industriel et scientifique dans la réflexion sur la place de la recherche et de l'innovation à travers divers espaces découverte ou espaces actualité.

Voici de grandes ambitions, et de notre point de vue il s'agit, même concernant le grand public, d'opérer une réconciliation entre l'homme et la science, qui lui fait actuellement peur.

Dans cet esprit, l'un des objectifs mentionnés dans le rapport, en l'occurrence : développer la culture scientifique pour accompagner l'évolution de la société sur les enjeux contemporains, nous semble présenter un aspect interactif tout à fait intéressant.

Notre groupe, dans sa quasi-totalité approuve ce projet. Et nous sommes heureux de constater que l'investissement stabilisé depuis décembre 2004 à 153 M€, peut être financé par l'affectation de recettes extraordinaires et la réalisation d'actifs que l'on peut regarder comme un placement différent, et que le fonctionnement est maîtrisé, avec un recours judicieux au privé, pour tout ce qui est des services périphériques.

Cela dit, et je rejoins un peu M. Pignard, l'appellation « musée » qui signifie littéralement : lieu où sont rassemblés des objets d'art ou de science en vue de leur conservation et de leur exposition au public, nous semble restrictive et peut-être pas tout à fait adaptée aux ambitions et aux objectifs fixés.

« Je suis las des musées cimetières des arts », écrivait déjà Lamartine. Voilà bien souvent l'idée que se fait le public, notamment le jeune public, des musées traditionnels : des endroits poussiéreux, presque

des nécropoles. Pas étonnant qu'il les délaisse pour des activités plus ludiques, correspondant mieux aux aspirations d'aujourd'hui.

Assurément, et c'est bien notre ambition, le musée des Confluences ne se classera pas dans la catégorie des nécropoles de l'art ou de la science, d'autant que de nouvelles techniques numériques expérimentées par Érasme, que nous avons présentées hier devant la presse, permettront de créer de nouveaux liens entre le musée et son public. Il est donc primordial qu'il soit perçu dès maintenant comme un espace vivant, en perpétuelle évolution, et un point de rencontre et d'échange.

Nous savons tous que le nom est porteur d'image et de notoriété. Il nous semble essentiel de baptiser cet équipement d'un nom peut-être mieux adapté à ses fonctions, par exemple « Espace Confluences », lieu où convergent le Rhône et la Saône, les arts, la science, les techniques, les hommes et leurs interrogations, nous paraît peut-être plus porteur. Ce n'est bien sûr qu'une suggestion, et nous souhaiterions peut-être qu'une réflexion soit menée à ce sujet.

Par ailleurs, cet équipement culturel résolument contemporain et innovant, affiche une vocation internationale. Il devra donc selon nous, bénéficier d'une communication forte correspondant à ses larges ambitions, tant sur le site que dans la ville de Lyon, à l'image de ce qui se fait actuellement pour les berges du Rhône, et aussi bien une communication dans les autres villes du département et sur le plan national et international. C'est à ce prix, grâce à la qualité de son architecture et de ses expositions, mais aussi à la valorisation de tout son potentiel d'accueil, que le projet Confluences entrera sur la scène internationale et deviendra le grand lieu de rencontre et d'échange incontournable qu'il ambitionne de devenir.

Notre projet est aussi important qu'une grande université ou un centre de recherche. Et il peut contribuer durablement à la réduction de la fracture du savoir.

Pour toutes ces raisons, le groupe UMP ne ménagera pas ses efforts pour que le succès soit au rendez-vous.

M. LE PRÉSIDENT : Je retiens, outre votre soutien, dont je vous remercie, deux choses. Vous nous avez rappelé très exactement et très justement que depuis 2004 maintenant, le coût est stabilisé. Donc il n'y a pas de dérapage nouveau du coût du musée : 153 M€, c'est le même coût depuis 2004. C'est je crois notable.

Puis vous nous avez, comme M. Pignard, fait des suggestions sur le nom. Je ne peux que m'autoriser ce qu'a dit M. Chirac cette semaine en inaugurant le musée du quai Branly, en disant que « musée des arts premiers », ce n'était certainement pas le meilleur nom ni le nom définitif. « Musée des Confluences », nous aurons le temps d'améliorer l'appellation d'ici l'inauguration. Je donne la parole à M. Terracher.

M. TERRACHER : Monsieur le Président, mes chers Collègues, après le vibrant plaidoyer du Vice-président Pignard, on se sent humble, petit, pour tout dire misérable. Mais comme il a raison. Et la seule question que je me pose au fond, c'est : allons-nous enfin toucher au but ? Car vous voyez comme le temps passe : dix ans déjà depuis les premières esquisses, ou à peu près dix ans. Et si je rassemble mes souvenirs, et quelques-uns pourront en témoigner ici, notamment Michel Thiers, il y a environ trente ans qu'en d'autres lieux et dans d'autres fonctions, j'avais soutenu l'idée, et avec d'autres encore, de la nécessité d'un musée des sciences et des techniques et d'un nouveau muséum sur l'agglomération lyonnaise.

Et au cours de ces dernières années, le temps s'est encore étiré. Et à certains moments, nous avons pu croire que ce projet dont nous parlons aujourd'hui ne verrait jamais le jour. On aurait dit parfois que certains dans cette assemblée ne souhaitaient pas qu'il naisse. Les arcanes des marchés publics, la complexité de l'architecture, d'autres difficultés de maîtrise de l'ingénierie, et enfin les questions financières, étaient autant de facteurs d'une valse-hésitation qui va, espérons-le, s'achever.

Notre groupe a toujours soutenu et soutient encore de façon unanime ce projet, avec vous, Monsieur le Président, avec vous, M. Pignard, et avec beaucoup de mes collègues. Et nous avons toujours insisté sur le rôle et la fonction d'un tel équipement, tout en ne méconnaissant pas les difficultés.

Au fil des délibérations, ceci a été dit. J'ai fait ressortir tout à l'heure par les assistants de notre groupe, toutes les interventions qui avaient été faites. Et l'on voit, c'est très intéressant, le projet se transformer peu à peu, s'affiner, mais avec toujours l'idée derrière d'améliorer la culture, d'améliorer les mouvements d'éducation populaire qui quelque part le sous-tendent.

Certains pensent que les équipements culturels doivent passer après les compétences classiques des Départements. Cela est simpliste. L'action culturelle est un apport fondamental dans la réduction de la fracture sociale, dans l'éducation, dans l'éveil des vocations, dans la vie tout simplement. Certaines visites au musée de la Villette ont peut-être éveillé des vocations. Nous souhaitons qu'il en soit de même ici.

La dimension économique n'est pas absente non plus de l'investissement culturel, lequel est un facteur puissant de l'attractivité d'un territoire. Plusieurs enquêtes montrent très régulièrement que l'image culturelle d'une ville est un facteur déterminant dans les choix de vie et de résidence. Des équipements comme le musée des Confluences sont des choix d'aménagement forts qui participent au développement et au rayonnement international d'une grande métropole, sans négliger pour autant leur rôle de proximité.

Ces dimensions sont contenues dans ce projet et très bien décrites dans le rapport qui nous a été remis, comme il est affirmé dans le rapport que nous avons sous les yeux, ce qu'il en est des financements et des équilibres financiers, je n'y reviendrai pas, de cet équipement qui a été astucieusement monté. Je me souviens dans une de mes interventions précédentes à propos des actions de la CNR, de m'être permis d'avoir dit au président : « Bravo l'artiste ! », puisque vous aviez transformé au fil du temps, et là le temps était plutôt un allié, la valeur des actions qui nous ont permis en grande partie de financer cet équipement. Je ne reviendrai pas sur ces questions-là.

Quant au fonctionnement, il sera évidemment plus lourd que celui du musée Guimet, l'actuel muséum, mais nous le savions. Et il faut espérer que le partenariat privé -et pourquoi pas l'aide de l'État, serait-elle tellement

anormale sur un équipement pareil ? Certainement pas- et d'autres subsides viendront le compléter. En tout état de cause, je répète sans me lasser, que cela coûte moins cher de former des citoyens éclairés que de laisser l'abrutissement gagner la société.

Nous avons bien noté par ailleurs que l'action culturelle que mène le Département n'aurait pas à souffrir de cet équipement, mais que c'est une pièce qui vient se rajouter dans ce dispositif que le vice-président M. Pignard a décrit tout à l'heure.

La création de la fondation liée au club d'entreprises est indispensable. Et même si cela ne correspond pas à notre mode de pensée français, il nous le faut.

Restent cependant quelques interrogations que, vous me le permettez, je citerais sans développer.

Tout d'abord : le temps va-t-il continuer à s'étirer ? J'aimerais que l'on garantisse réellement l'ouverture en 2009, quitte à être un peu coercitif auprès de ceux qui sont responsables de ce calendrier ; « Ne laissons pas Chronos manger son enfant ».

En second lieu, la campagne de collecte de fonds sera-t-elle réussie ? Certes, nous faisons alliance avec une société spécialisée et compétente, mais les partenaires ne seront au rendez-vous que s'ils ressentent une volonté politique très forte et unanime de notre assemblée.

Troisièmement, j'aimerais également que vous nous disiez si la fondation citée dans le rapport se rattachera un jour par exemple à la Fondation de France. Ce serait une possibilité qui à mon avis n'est pas à écarter et qui offre certaines garanties.

Quatrièmement, les conditions matérielles d'exploitation seront-elles bien remplies, qu'il s'agisse de transports ou de parkings par exemple ?

Enfin, quelle structure de gestion prendra en charge les activités du musée ?

Nous avons un peu de temps pour cela, mais pas trop, car les choses doivent être claires dès le départ. Et nous souhaitons en reparler au plus tôt, par exemple au sein du comité de pilotage ou dans cette assemblée par la suite.

Ainsi, Monsieur le Président, mes chers Collègues, nous aurons bien travaillé, dans un esprit de service public de la culture auquel notre groupe est très attaché. D'où venons-nous, qui sommes-nous, que faisons-nous ? Ces questions posées dans ce lieu d'échange, de partage de savoir, de prospective, auront toutes leur dimension et leur fonction dans la construction du citoyen moderne.

Monsieur le Président, mes chers Collègues, notre groupe Socialiste et Apparentés votera unanimement ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous remercie pour ce fort soutien. Je donne la parole à M. Buna.

M. BUNA : Je voudrais simplement rappeler, avant que quelqu'un d'autre le fasse, qu'effectivement je m'étais abstenu à Rillieux-la-Pape. Et je m'étais abstenu, non pas sur le principe du musée, ni même sur le concept, parce que je crois qu'il y a besoin de rénover effectivement et qu'on a quelque chose d'original (C'est attaqué dans un grand quotidien national), il me semble que l'expérimentation faite depuis deux ans prouve que le concept est valide et que par ailleurs la dimension interactive viendra rajouter à l'intérêt de ce qui ne pourra même plus s'appeler un musée, tant l'idée de musée est attachée à la poussière du squelette que l'on découvrait

au Musée Guimet. Je ne discuterai pas non plus du coût. Il est normal qu'il y ait une évolution, on le sait, dans ce genre d'opération, car les paramètres initiaux ne sont pas ceux que l'on maîtrise ensuite, qu'il s'agisse de la technique, des appels d'offres. Non, j'avais simplement fait remarquer que ce n'était pas le bon moment. C'est-à-dire que c'était la

période préélectorale, et que je craignais, je l'avais dit à l'époque, qu'il y ait un débat qui n'ait pas lieu. Je considère que ce débat n'a pas eu lieu.

Il y a deux grandes cultures en fait lorsqu'on fait ce genre d'opération : soit le geste fort est l'objet architectural, ou bien une culture d'analyse de la relation entre le site et l'objet. Ce débat n'a pas eu lieu. Vous avez oublié de dire que c'est François Barré qui pour l'essentiel a fait pencher la balance du côté de Coop Himmelb(l)au. On pourrait ajouter que semble-t-il, dans les projets présentés, c'était celui le plus fonctionnel ou le moins éloigné de ce que l'on souhaitait pour le musée futur. C'est ce débat qui n'a pas eu lieu car on était en période préélectorale et que personne ne voulait avoir l'air de manquer d'ambition ou d'en avoir moins que son rival ou son concurrent potentiel. Ce débat-là n'a pas eu lieu, ce sera mon regret.

Maintenant, les choix ont été faits, ils ont été faits en février, vous l'avez rappelé, il n'y a aucune raison d'y revenir, d'autant moins de raison d'y revenir que les choix ont été faits en association avec toutes les sensibilités. Ce n'est pas seulement M. Raymond Barre, ce n'est pas simplement M. Mercier, il y avait dans le jury l'ensemble des composantes, qui me semble-t-il ont voté, et à peu près dans le même sens. Je tenais à le dire.

Reste maintenant à régler quelques problèmes. Les problèmes de la constructibilité, cela ne m'appartient pas. Un est à régler me semble-t-il d'urgence, c'est la question du stationnement, car ce musée ne s'adresse pas évidemment aux personnes du canton uniquement. Il a une ambition régionale, voire nationale, et tous ne viendront pas en tramway ou en vélo. Il faut donc régler, aussi bien pour la Région, pour nos propres équipements sur le Confluent, pour les docks et pour le musée, la question du stationnement. On y travaille. Il faut trouver deux lieux grosso modo qui ne soient pas trop éloignés les uns du multiplex et des docks, et les autres du musée du Confluent. Une fois que l'on a dit cela, je crois qu'on a presque décrit les sites. Maintenant reste à mettre en pratique.

J'avais dit que non seulement je voterais, mais qu'en tant qu'adjoint à l'urbanisme, je ferai tout pour faciliter les choses et la réalisation de cette opération ambitieuse.

M. LE PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Fischer.

M. FISCHER : Monsieur le Président, je voudrais m'exprimer au nom de notre groupe. Vous savez que nous avons toujours été unanimes pour soutenir le projet du musée des Confluences, qui dans sa conception nous apparaissait comme l'un des projets qui marqueraient de toute évidence la géographie culturelle de notre agglomération. J'avais dit à l'époque où les premières décisions avaient été prises, que c'était une décision historique, que ce projet de toute évidence, compte tenu de ce que nous a dit M. Pignard et de la manière admirable dont il l'a présenté, avait une vocation qui dépassait largement nos frontières nationales, voire internationales.

Alors, sur ce point, il est vrai que dans notre société, qui à notre sens devient de plus en plus inégalitaire dans tous les domaines, où l'on voit se conforter non seulement la pauvreté mais la grande pauvreté, cette volonté qui est manifestée à travers le projet de faire accéder un plus grand nombre dans un échange qui se veut être un espace vivant, nous conforte dans l'idée que toute une partie de la population ne doit pas être absente de l'accès à un tel équipement.

Nous avons été critiques quand les interrogations se posaient sur le devenir du musée Guimet. Des investissements d'ailleurs ont été arrêtés car la réflexion n'était pas aboutie. Nous nous réjouissons que l'on arrive aujourd'hui à une unité qui fasse qu'à travers le projet du musée des Confluences, nous façonnions, et ce sera un apport certainement essentiel pour façonner non seulement notre agglomération, notre région, mais la façonner culturellement, la façonner pour lui donner une dimension. Et nous sommes persuadés que cet équipement contribuera avec le projet de Confluence, avec le transfert d'un certain nombre de grands équipements, à restructurer totalement et à conforter cette porte sud de l'agglomération.

Mais, quelles sont les réticences ?

Le financement : même si l'enveloppe avait été cadrée, pour la première fois nous voyons noir sur blanc l'investissement, son plan de financement, tant en investissement qu'en fonctionnement. Un regret aujourd'hui, c'est qu'un tel équipement ne puisse pas bénéficier finalement d'un apport de l'État, car nous savons pertinemment que de grands projets muséographiques tels que le musée du quai Branly, de toute évidence, ont bénéficié de cet apport. Aujourd'hui nous pensons qu'il est tout à fait anormal qu'un tel projet se réalise sans une participation réelle, significative de l'État.

Le fonctionnement : les équipes qui participent au succès des différents musées doivent être confortées dans leur mission et dans le fonctionnement de cet établissement. Et en même temps, Monsieur le Président, je crois que la réussite du fonctionnement de ce musée ne pourra pas être si une grande partie du personnel de notre Département a le sentiment qu'il n'y a pas des efforts consentis pour améliorer ses conditions de travail. Certes M. Pignard a essayé de nous conforter pour dire : « Voilà comment nous allons assumer le fonctionnement de cet établissement », mais aujourd'hui il y a tout de même un certain nombre d'interrogations. Avec les conséquences des lois de décentralisation, avec la politique qui a été menée jusqu'à présent, il y a des signaux je crois et des volontés qui doivent être affirmées, Monsieur le Président, par votre exécutif, pour que dans cette période de décentralisation, où de nouvelles responsabilités seront assumées par le Département, je pense à la prestation de compensation du handicap, je pense à la protection de l'enfance où de nouvelles responsabilités seront attribuées au Département, tout le monde se sente concerné et gagnant dans ce projet.

Pour notre part, c'est oui. Ce n'est pas un oui qui est mégoté, car nous voulons absolument que ces efforts qui seront faits dans la communication -et je suis persuadé que l'équipe de M. Côté a déjà bien entendu plusieurs expositions dans ses cartons- ne s'adressent pas essentiellement à une population qui a l'habitude, car nous savons que la pratique culturelle, il faut des efforts démultipliés pour que le plus grand nombre, et notamment les classes les plus populaires, puissent y accéder.

Pour notre part, c'est ce que nous souhaitons véritablement réaffirmer aujourd'hui, dans une société qui est de plus en plus inégalitaire, dans une société où le plus grand nombre se trouve confronté à l'accès des grands équipements culturels, nous souhaitons véritablement que ce soit un aspect qui ne soit pas oublié.

Notre groupe, bien entendu, votera oui.

M. LE PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Havard.

M. HAVARD : Monsieur le Président, tout ce que j'ai entendu est très intéressant. Cela rend d'ailleurs l'exercice d'autant plus difficile lorsqu'on veut faire entendre une voix un peu différente, mais cela permet tout de même d'avoir obtenu quelques réponses. Je me dis que tout ce débat sur le Musée des Confluences est finalement un élément très positif, et je vous remercie d'avoir accepté à l'occasion de cette délibération de le faire.

Sur ce dossier, j'ai entendu tout ce qu'ont dit les différents intervenants. Je voudrais simplement rappeler quelques éléments pour une bonne lisibilité. Tout d'abord, c'est un bâtiment qui aura une hauteur de 40 mètres, sur une longueur de 160 mètres et sur une largeur de 50 mètres. Il sera posé sur un socle en béton d'une hauteur moyenne de 7 mètres, soit l'équivalent d'un immeuble de deux étages, et d'une longueur de 180 mètres. Le mandataire de cette opération est la SERL, pour le compte du Conseil général, avec un premier permis de construire déposé et signé par le préfet, et qui verra sans doute quelques évolutions, puisque le projet connaît quelques évolutions. Un permis modificatif sera peut-être déposé, notamment concernant la question du stationnement.

Lors de la séance du 31 mars dernier, j'avais souhaité un débat sur le mode de gestion du musée, puisque finalement aujourd'hui un des principes que nous actons, c'est le principe d'une gestion publique pour la partie culturelle, et privée pour la partie restauration, librairie, etc. Je constate d'ailleurs que M. Fischer et le groupe communiste accepte ce principe. Comme quoi tout peut arriver et que le débat n'est jamais inutile.

M. LE PRÉSIDENT : C'est cela la culture.

M. HAVARD : Je vous remercie de me donner l'occasion d'exprimer mon point de vue de façon un peu plus précise, je vous rassure, je ne prendrai pas trop de temps, mais suffisamment pour préciser les choses, et surtout pour dire en préambule que mes réserves ne portent pas sur deux points.

Sur ce projet-là, je n'ai jamais parlé d'architecture. L'architecture d'un bâtiment : dire si c'est un beau bâtiment ou pas, je pense que la polémique durera à peu près autant que la durée de vie du bâtiment. Et de ce point de vue-là, je n'entrerai même pas dans le débat.

Ensuite, je voulais préciser que ce n'est pas non plus une remise en cause du projet culturel. J'ai lu les brochures diverses et variées, c'est très intéressant. J'espère que cela aura un grand succès, tout le travail réalisé par Michel Côté est remarquable et qu'il sera remarqué.

Mes craintes et interrogations portent sur d'autres éléments, que je voudrais préciser, qui sont au nombre de trois : bien sûr la question du financement, car même si j'entendais tout à l'heure M. Pignard dire que cela ne représentait que 150 M€, c'est tout de même 150 M€, ce n'est pas un petit investissement. L'argent du Conseil général, c'est l'argent du contribuable, et il convient de pouvoir débattre de l'opportunité de le dépenser dans ces proportions-là pour un projet.

Deuxième élément : la question de notre politique publique culturelle, puisqu'effectivement, on y reviendra, le projet peut ne pas être sans conséquence sur le reste de notre politique culturelle.

Enfin, la question de l'insertion urbaine du bâtiment et les différentes contraintes que l'insertion de ce bâtiment va générer.

Sur le plan financier : 153 M€ pour la partie investissement, 15 M€ pour la partie fonctionnement. Le coût du bâtiment : 125,6 M€. Comme pour beaucoup de travaux de cette envergure, malheureusement un passé récent nous amène à la même conclusion, les risques de construction sont toujours très importants, et la maîtrise du budget initial est souvent un défi difficile à relever. Je sais que vous avez pris des engagements dans ce domaine et je vous fais totalement confiance pour serrer les vis quand

il faudra les serrer. Malgré tout, les contraintes sont telles que je crains que cette enveloppe puisse connaître quelques dépassements et qu'elle nous oblige à imaginer de nouvelles sources de financement pour le bâtiment.

Sur le plan du fonctionnement, et je rejoins M. Pignard sur ce point-là, je crois qu'effectivement, il faut que nous ayons le courage de dire que peut-être nous serons conduits à augmenter le budget de la culture de 6 M€ pour pouvoir poursuivre notre politique publique culturelle. Je crois que c'était un élément très important. La question qui consistait à dire : « On va maintenir notre politique culturelle sans augmenter le budget, tout en ajoutant des coûts », j'avais un peu du mal à comprendre. La délibération qui nous est proposée aujourd'hui apporte une réponse, et nous aurons le moment venu, l'occasion d'évoquer cette question-là. 6 M€, c'est un point et demi de fiscalité, il faudra que nous nous posions clairement la question de savoir si oui ou non, nous sommes favorables à l'augmentation du budget de la culture dans le Département du Rhône. Et on peut reconnaître à M. Pignard une certaine franchise sur ce plan-là.

Ensuite, sur le plan culturel : j'ai déjà évoqué un peu la question à travers le coût de fonctionnement. Je n'étais pas là au moment du choix du musée, je ne reviendrai donc pas là-dessus, je ne vais pas moi non plus réécrire l'histoire : est-ce qu'on préférerait la peinture, la musique à un musée ? La collectivité a décidé de faire un musée, je suis placé devant ce choix qui a été fait avant moi. Dans le même temps, j'ai toujours une appréhension sur les institutions qui peuvent parfois conduire à limiter d'autres actions parce qu'elles sont généralement gourmandes financièrement. C'est pourquoi je resterai là aussi assez vigilant et un peu dubitatif sur notre capacité à poursuivre une politique de diffusion culturelle, pour faire en sorte non seulement que les personnes des territoires qui n'ont pas forcément accès à la culture viennent au Musée des Confluences, mais il faudra que nous ayons aussi la capacité à continuer à porter la culture dans ces territoires où elle n'est pas toujours présente.

Enfin, sur le plan de l'urbanisme : le bâtiment sera inséré dans un terrain très contraint. La proximité de l'autoroute et un certain nombre de voiries réduites par l'arrivée du tramway, risquent de poser quelques difficultés de fonctionnement de l'ouvrage.

M. RIVALTA : Il est bien desservi.

M. HAVARD : Par contre, les risques d'engorgement du secteur sont grands, vous ne vous déplacez qu'en tramway et en vélo, Monsieur Rivalta, mais quelques personnes prennent leur voiture encore à Lyon. Je souhaite que la question soit abordée sérieusement avec tous les partenaires, le Grand Lyon, Ville et SYTRAL bien sûr. Je pense que de ce point de vue-là, il est impératif que très rapidement des discussions opérationnelles s'engagent sur la question de la circulation dans ce secteur-là.

Sur le stationnement, vous l'avez souligné, Monsieur Buna, la question reste entièrement posée. Quel est le projet de la Région, avec combien de places de stationnement ? Pourra-t-on réaliser un parking public ? Le parking de 260 places aux boucheries André est-il suffisant ? Toutes ces questions restent posées, et il est là aussi important, compte tenu des délais de mise en œuvre de tout cela, que les projets soient pris au même moment. On ne peut pas démarrer le Musée des Confluences sans avoir réglé un certain nombre de questions de cet ordre-là. C'est en tout cas mon point de vue.

Vous l'aurez compris, mes craintes restent importantes et mes réserves entières, sur ces différents sujets. Je pense que les conséquences financières pour notre collectivité, notamment sur notre niveau d'endettement, ne seront pas neutres, et que, à un moment donné, lorsqu'il y aura télescopage des projets à financer, nous devons avoir recours à l'endettement.

Sur le site retenu, les contraintes présentes, à la fois en termes de circulation et de stationnement -je vous dédouane totalement, Monsieur Buna, du choix du site-, aujourd'hui ces questions-là ne me paraissent pas réglées. Il est important que tout cela avance ensemble, et compte tenu de la belle unanimité affichée sur le projet culturel, il serait

intéressant que cette unanimité se révèle aussi sur le côté opérationnel des choses.

Enfin, ce sera la seule petite intervention politique que je vais faire mais je ne peux pas m'en empêcher. J'aimerais savoir ce que pense le Maire de Lyon du projet de musée des Confluences. Il ne doit pas y avoir une seule ville en France où, sur un projet de cette dimension-là, le Maire de Lyon... Je ne remets pas en cause la qualité de votre représentation du Maire de Lyon, Monsieur Buna, mais j'aimerais connaître l'avis de M. Collomb sur le sujet. C'est un élément important, car si l'on veut que ce soit un projet partagé, il faut que ce soit un projet partagé par tout le monde et qu'il n'y ait aucune arrière-pensée de la part de personne, à commencer par le Maire de la commune sur le territoire de laquelle se réalise ce projet.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, je m'abstiendrai sur ce rapport. Il ne s'agit pas d'un vote contre. J'espère que la suite des événements lèvera mes craintes. J'espère que la mise en œuvre de ce grand projet me donnera tort. Je préfère avoir tort et finalement être rassuré au terme de ce projet, car lorsqu'on investit 150 M€, il est important que le résultat soit à la hauteur de l'investissement. Je le souhaite de tout cœur, simplement aujourd'hui je pense que toutes les conditions ne sont pas réunies pour faire en sorte que ce projet soit un beau succès.

Dans l'attente, je m'abstiens.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le rapporteur, souhaitez-vous apporter quelques précisions ?

M. PIGNARD, rapporteur : Deux ou trois mots techniques.

Certains collègues ont évoqué la question du titre du musée, de sa dénomination : tout cela est encore largement ouvert.

On a évoqué la question des stationnements : il est vrai que c'est une préoccupation qu'il faudra sans doute affiner et approfondir.

Quant à la question posée sur la Fondation de France : des contacts sont déjà en cours avec la Fondation de France.

Sur le reste, je vous laisse le soin dans votre conclusion, de répondre à quelques interrogations.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous remercie.

M. BUNA : Une précision, il semble que Michel Havard n'ait pas vu le dossier de permis de construire.

M. HAVARD : Je savais que vous me poseriez cette question.

M. BUNA : S'il a consulté le dossier, il a vu que la Ville de Lyon, en la personne de son Maire, a émis tout à la fois un certain nombre de remarques et un avis favorable. Un certain nombre de remarques que je partage.

Les craintes, c'est qu'il s'agit d'un site très contraint, vous l'avez rappelé, on le sait. Donc il y a des problèmes de circulation et évidemment des problèmes d'emboîtement, de « poupées russes », l'autoroute. Après, on dit que l'on ne peut pas déclasser tant que l'on n'a pas fait le TOP, le COL, etc., mais des réalités sont là et sur lesquelles il faut travailler les unes et les autres. Et il y a le problème du stationnement. Nous avons eu une réunion avec M. Jamet dans mon bureau voici une quinzaine de jours, avec toutes les parties prenantes. Je vous rassure. Donc le Maire s'est clairement exprimé, et je crois même qu'il a dû participer au jury, ou en tout cas il était représenté au jury.

Donc, dans tous les cas, qu'il s'agisse de M. Barre ou de M. Collomb, ils ont eu l'occasion l'un et l'autre de s'exprimer sur la question et de le faire très clairement.

M. HAVARD : Je suis preneur des comptes rendus de ces explications, puisque je les ai cherchés.

Quant à l'avis du Maire de Lyon, je l'ai sous les yeux. Je l'ai lu plusieurs fois attentivement. C'est une liste de questions, de remarques appelées : « Questions soulevées dans le dossier », sur l'impact général du bâtiment, sur les matériaux, sur le sol du bâtiment, et je vais

vous lire en trois lignes les conclusions de M. Collomb sur un projet de cette dimension-là : « *Ce projet constitue un enjeu majeur pour l'image de la ville de Lyon et de l'agglomération* », jusque-là, c'est un constat partagé. « *Je souhaite qu'il puisse faire l'objet de la plus grande concertation* », c'est un point de vue. « *Je suis prêt pour ma part à mettre en place dans les plus brefs délais une commission technique chargée de faire progresser le dossier.* »

J'avoue que la vision de l'agglomération que développe le Maire de Lyon à travers le projet des Confluences dans le dossier d'urbanisme, me laisse un peu sur ma faim. J'aimerais savoir ce que pense Gérard Collomb du projet culturel, de l'insertion urbaine du bâtiment, de la modification de l'aspect, etc., etc., etc.

M. BUNA : Une commission mixte a été mise en place à l'initiative du Conseil général, à laquelle nous avons participé. Vous êtes arrivé un peu tard.

M. HAVARD : C'est pour cela que je pose beaucoup de questions.

M. BUNA : Vous avez beaucoup de doutes. Je comprends que votre situation soit inconfortable. J'ai l'impression qu'après les craintes, on a évoqué les écritures saintes, ici, je parlerais plutôt « d'aller à Canossa » en ce qui vous concerne.

M. HAVARD : Je ne relancerai pas plus les choses. Il n'empêche que sur la question du point de vue du Maire de Lyon, c'est un peu léger.

M. FLACHER : À entendre chacun, l'enthousiasme aidant, il faut tout de même que l'on y arrive cette fois franchement, et M. Terracher le disait avec bien-fondé : est-ce 2009 a minima ? Mais cette discussion aurait eu lieu voici quatre ans, on aurait certes eu une discussion mais pas de musée. D'où toute l'habileté de notre Président d'avoir su maintenir ce projet sous pression. À l'époque on parlait du financement uniquement par la vente des actions de la CNR. Il faut se le rappeler. On est parti d'un projet a minima, aujourd'hui on a un vrai projet qui se développe, avec des coûts de fonctionnement qui seront encore insuffisants, car c'est un

différentiel de 10 M€ qui sera nécessaire, qu'il sera nécessaire de constater.

Donc lorsqu'on votera les impôts, on sera unanime à ce moment-là à financer un apport supplémentaire pour la culture, et M. Pignard n'a pas tort de le mettre en parallèle avec l'ensemble du budget de la culture, car ce musée fonctionnera avec un équivalent de 300 personnes, dont on répartira une partie sur le privé. Aujourd'hui, pratiquement tous les chiffres sont sortis sur le Musée des Arts premiers, il suffit de faire un parallèle, chacun d'entre nous peut le faire. Le fonctionnement a minima sera de 18 M€ pour nous. Quand on le donne à 15 M€, *Le Progrès* le donne déjà à 16 M€. Je crois qu'il ne faut pas craindre cette forme d'inflation. On y va franchement.

C'est un projet assez extraordinaire. Esthétiquement, je le défendrai pour avoir été comme beaucoup associé à la détermination du choix. Il faut surtout aussi, dans ce partenariat public/privé dans le fonctionnement futur, quand bien même nous garderions seuls l'exploitation -il n'est pas sûr que d'autres collectivités ou que l'État même ne soient appelés un jour ou ne viennent spontanément. On peut toujours l'espérer compte tenu de la réussite de l'effet escompté, c'est quand même une opportunité, pourquoi pas-, je crois que surtout il ne faut pas se départir de cette volonté de trouver dans un mécénat privé des concours supplémentaires par rapport à ce qui sera l'ambition de la collectivité Département. Il faut en garder la maîtrise, au moins initialement, le mérite du Président est de l'avoir fait passer suffisamment habilement pour qu'aujourd'hui nous nous retrouvions quasiment unanimes, tous groupes confondus. Donc j'ose espérer que cette unanimité se retrouvera dans les votes des budgets de fonctionnement ultérieurs, et c'est un pari qu'il faut prendre ensemble.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Quelques mots car je crois que l'essentiel a été dit, et bien dit.

D'abord, il est tout à fait normal que l'on débattenne sur un projet comme celui-ci. Cela ne me pose aucun problème, cela ne me choque pas que l'on ait des choses à dire et à contredire. Cela fait partie de la

démocratie et c'est très bien. Moi-même, ayant été acteur depuis le début, et je reviendrai au début dans quelques instants, j'ai voté pour un autre projet que celui-là et pour un autre terrain que celui que le Maire de Lyon m'a imposé en me disant que ce devait être là et pas ailleurs. Voilà, c'est comme cela.

M. BUNA : C'était M. Raymond Barre.

M. LE PRÉSIDENT : Oui. (*Rires*).

Je lui garde mon admiration, ma fidélité et mon amitié, donc cela ne pose pas de problème.

Mais c'est normal qu'il y ait le débat. C'est normal d'en parler, c'est normal que l'on s'interroge, et c'est normal aussi que le débat soit un peu long. Mais aujourd'hui on va exercer la plénitude de notre fonction d'élu, on va choisir et on va se déterminer. Ce que l'on va décider sera là pour les générations suivantes. Il y a bien longtemps que l'on aura tous été oubliés, et c'est tant mieux, et le musée sera toujours là. C'est ce qui compte.

Sur l'histoire du musée, il faut être très clair, et on a bien vu vers la fin que la discussion entre M. Buna et M. Havard était une discussion dans laquelle le Conseil général n'avait rien à voir, c'était un problème de Lyon uniquement. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui, depuis le départ c'est cela.

Je voudrais simplement rappeler que si nous avons ce musée, c'est parce que nous avons un jour eu une discussion avec le Maire de Lyon, M. Michel Noir. Il venait d'être élu depuis un an et je venais d'être élu depuis quinze jours. Le Maire de Lyon de l'époque m'invite à déjeuner, accompagné de son premier adjoint, et m'explique que la Ville de Lyon n'en pouvait plus, qu'il était hors de question qu'elle continue à payer des équipements culturels de centralité pour l'ensemble des autres communes, non seulement du Grand Lyon mais du département et au-delà du département. Et c'est le même problème aujourd'hui qui continue. C'est la même politique : comment essayer de mieux répartir les charges, de centralité sur toutes celles et ceux qui en profitent ?

Nous en avons discuté, et il nous a été attribué au bout de la discussion : le musée gallo-romain et le théâtre antique de Fourvière. Nous avons fait vivre le musée gallo-romain ; et la très belle exposition sur la « religion des Gaulois » est quelque chose de très intéressant et en fait très proche de ce que nous voulons faire au musée des Confluences, en tous les cas c'est la même question qui se pose. Nous avons eu le théâtre, où nous avons fait les Nuits de Fourvière. Et puis nous avons eu le musée Guimet. Le tout nous a été ficelé, avec un certain nombre d'agents, dont il a fallu s'occuper, que l'on avait un peu cantonnés là-haut ou là-bas, et en même temps un bâtiment qui n'était pas en très bon état. Il est vrai que son fonctionnement coûte d'autant moins cher que l'on en a fermé la moitié, car si on y allait, on risquait de recevoir le toit sur la tête (ce qui serait la preuve que de grands théoriciens ne se sont pas trompés : quand on lâche quelque chose, ça tombe) ou bien de voir le plancher s'ouvrir sous nos pieds. Cela coûte moins cher, c'est vrai, lorsqu'on en a fermé à peu près la moitié.

Après, sur le projet, tout a été dit. On a au musée Guimet une des plus anciennes représentations de l'homme, mais en même temps on a des statuts et des masques d'Océanie et d'Afrique qui datent du début du XIX^e et du XX^e siècle. Ce ne sont pas simplement des objets qui sont approchés uniquement à travers l'esthétique. Mais le musée que nous voulons faire, comme l'a dit bien mieux que moi M. Pignard, c'est un projet où les objets vont apparaître dans leur fonction, à travers les hommes qui les ont produits. C'est un peu le but que nous poursuivons, qui n'est pas très éloigné d'ailleurs de celui du quai Branly. Et lorsque le Président de la République, qui je dois le dire était bien plus au courant que nous des collections que nous avons -j'ignorais en grande partie la richesse de nos collections, je l'avoue-, m'a demandé deux statuettes, parmi les plus anciennes que nous avons, c'est qu'il savait que nous avons cette richesse. On les a prêtées mais on les a reprises. Elles sont aux Lyonnais et aux Rhodaniens et non aux Parisiens. C'était tout à fait normal de les garder. Mais cela montre bien la valeur de notre collection et ce que l'on peut faire à travers ces objets.

Nous sommes au moment du choix. Sur le coût, il est tout à fait normal que l'on s'interroge. 153 M€, c'est à la fois une somme très importante, c'est vrai, qui représente un peu moins de 10 % de notre budget, c'est vrai également. J'espère que chacun d'entre nous, dans toutes les collectivités dont nous nous occupons ou dont nous avons envie de nous occuper, nous aurons l'occasion de voter des projets qui représentent au moins 10 % du budget, sinon la notion même de grand projet est quelque chose qui tombera par terre.

Après, qu'il faille s'interroger sur le financement, c'est vrai que ce n'est pas facile, et plus encore sur le fonctionnement. Je ne sais pas si on peut fixer ne varietur un chiffre pour le fonctionnement. Je sais simplement, que depuis quelques jours les choses bougent (c'est normal lorsqu'on ne voit pas les choses arriver, les personnes ne veulent pas s'engager), on sent de la part des industriels un soutien qui ne nous a jamais manqué. S'agissant des industriels Lyonnais, c'est remarquable, avec un engagement financier qui arrive. Nous avons beaucoup d'entreprises locales qui veulent participer au mécénat. Au départ les mécènes étaient plutôt extérieurs à Lyon, voire étrangers. Maintenant des entreprises locales viennent nous dire qu'elles sont intéressées, qu'elles veulent participer au mécénat. Nous allons essayer de développer tout cela à travers des formes de partenariat adapté tout à fait aux questions que nous posera ce musée.

Aurons-nous les moyens ou pas de notre politique ? Il est tout à fait normal de s'interroger. Je ne sais pas ce que seront les Départements dans dix ou quinze ans. Voici dix ans, avait-on une idée de ce que serait le Département aujourd'hui ? Sûrement pas. Donc faire des projections aussi longues ne serait pas très honnête vis-à-vis de la population. Mais être capable de dire que sur 1 660 M€, nous pouvons mettre 5 M€ en plus pour la culture, ce n'est pas non plus quelque chose qui apparaît comme complètement irrationnel ou irraisonné.

Après, vous avez posé tous de nombreuses questions sur l'insertion urbaine du bâtiment. C'est un vrai problème. Mais c'est le problème de tout ce quartier du Confluent où la ville se reconstruit sur elle-même. Je

veux simplement dire ce que j'avais déjà dit au départ, lorsque M. Raymond Barre avait lancé cette idée, c'est que plus la ville se reconstruira sur elle-même, plus le Département en temps que collectivité territoriale sera gagnant et l'ensemble des collectivités en bénéficieront. Quand la ville s'étend de façon désordonnée, un développement lié uniquement à des questions prégnantes de coût des terrains de construction, cela veut dire plus de transports, plus de services à mettre en place, etc. Donc toute opération qui conduit la ville à se reconstruire sur elle-même est une bonne opération pour tout le monde.

Il appartient au Conseil municipal de Lyon, à ceux qui en sont et en seront membres, de dire ce qu'ils veulent dans ce quartier-là, comment ils le voient. Nous, nous avons à dire ce dont nous avons besoin pour faire fonctionner notre musée. C'est évident que nous avons besoin de parkings, de lieux de stationnement. Nous en avons besoin, nous, mais Voies navigables familiales, qui est l'un des principaux aménageurs du côté Saône, a besoin de stationnements et la Région également. Donc nous avons formé un groupe de travail : VNF, Région, Département, Ville, Communauté urbaine, pour exprimer nos besoins, suggérer des solutions et demander des décisions. Et nous serons évidemment très accrochés à cette question-là. On va venir en tramway, c'est très bien. On va venir en train, je l'espère, depuis Givors et ailleurs. Lorsqu'on aura enfin un arrêt dans le quartier du Confluent des trains TER qui arriveront de Saint-Étienne, ce sera une bonne chose. La question de l'insertion urbaine est à régler d'abord par ceux qui ont compétence dans ce domaine-là. Ce n'est pas nous.

Voilà simplement ce que je souhaitais dire. Ce projet a mûri. Maintenant, il appartient à chacun et à chacune d'entre nous de dire, car tout est prêt pour le premier coup de pioche : « Oui, nous sommes capables, nous, institution départementale, d'offrir, non pas pour nous, cela présenterait un intérêt bien minime, mais parce que le hasard fait que nous avons les collections, que nous en sommes responsables, nous avons les moyens de mettre à disposition de notre ville capitale, de son agglomération, de notre département, des populations qui y vivent et au-delà, un moyen de répondre à des questions qui sont éternelles. » C'est

vrai. Et si je reprends simplement l'opinion de Maurice Dieudonné qui s'exprimait à propos du musée du quai Branly, et qui est très proche de ce que nous avons toujours exprimé : qu'est-ce que naître ? Qu'est-ce que mourir ? Quel rapport avec l'invisible, les Dieux, les esprits, etc. ? Ce sont ces questions qui font que l'on aide à construire un homme, une femme, et quelque part c'est aussi le but et l'objet de notre collectivité à travers l'ensemble de ses compétences.

Maintenant, comme me l'a demandé M. Meyer, je vais procéder au vote, en rappelant que pour un vote au scrutin public, selon l'article 31 de notre règlement intérieur, dont on ne se sert jamais ou presque : « Le scrutin public est de droit toutes les fois que le sixième des membres présents le demande, sauf pour les votes sur les nominations et en général les cas où la loi prescrit un mode de votation spéciale. »

Je vais donc d'abord vous consulter pour voir s'il y a neuf conseillers généraux au moins qui veulent voter par scrutin public.

M. RIVALTA : Monsieur le Président, c'est l'application de la procédure. En ce qui nous concerne, groupe socialiste, nous ne prendrons pas part à ce vote puisque nous avons déjà dit que le groupe socialiste était unanime pour voter ce projet de musée. Il semblerait que ce soit plus de l'autre côté que des questions se posent, donc je vous laisse les régler en famille.

M. LE PRÉSIDENT : Quels sont ceux qui acceptent que nous procédions par un scrutin public selon l'article 31 du règlement ?

Le scrutin public est décidé.

M. da PASSANO : Je vous demande pardon de prendre la parole après vous, mais la procédure mise en place n'est pas une procédure habituelle, elle va consister à demander à chacun d'entre nous de s'engager personnellement sur ce musée. Je me dois de faire une petite explication de vote car je n'ai jamais caché dans cette assemblée, je ne l'ai jamais caché à mes collègues du Bureau, à vous Monsieur le Président en tout premier lieu, et aux élus de mon groupe, les réticences que m'inspire ce projet. Réticences sur le lieu, sur la taille à mon avis

gigantesque de ce musée et sur son architecture. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Havard, je ne me permet pas de juger l'architecture qui nous est proposée par le cabinet Coop Himmelb(l)au, mais j'aurais souhaité que dès le début nous demandions à l'architecte, un projet qui soit en relation avec le site, c'est-à-dire le Confluent, et aussi avec l'histoire de Lyon, et non pas un objet posé là, et se voulant complètement déconnecté de son contexte.

J'ai quelques doutes sur la réalisation de ce chantier très complexe, et j'espère que le coût sera bien maintenu.

(Brouhaha, M. Fischer interpellant M. da Passano en tant que Président de la SERL)

On peut être président, Monsieur Fischer, cela n'a rien à voir, et si on devait faire la liste des projets qui ont dérapé financièrement dans cette agglomération, je crois que certains pourraient rougir.

Je voulais vous dire tout simplement cela, mes amis. La solidarité de groupe et la solidarité nécessaire de l'exécutif font que je voterai ce projet, mais je tenais tout de même à indiquer par honnêteté mes réserves. Au Bureau, voici quatre ans, lorsqu'il était encore possible de modifier ce projet, j'ai été le seul à oser dire au Président mes doutes. Tous les autres vice-présidents à l'époque ont indiqué leur accord, donc il est cohérent qu'ils le confirment aujourd'hui. En ce qui me concerne, je souhaite bon vent à ce musée. Je voterai pour par solidarité, et j'espère sincèrement m'être trompé dans mes analyses.

M. LE PRÉSIDENT : Sachant que l'on peut tous se tromper un peu, mais c'est globalement ensemble que l'on trouve la bonne solution.

(Il est procédé au vote à scrutin public)

54 exprimés : 53 oui et une abstention.

* Le projet est définitivement approuvé, et nous lançons maintenant les travaux.

Je vous remercie. Il reste maintenant l'essentiel à faire, c'est-à-dire à faire ce que l'on a dit.